

	<h1>NETTOYAGE DES LOCAUX</h1>	Référence : P 01
		Version : 1
		Diffusion : Nov. 2020
DESTINATAIRES	Superviseurs, chefs d'équipes de nettoyage, agents de nettoyage	

OBJECTIFS : Assurer l'entretien des sols et surfaces, assainir l'environnement en application des règles d'hygiène macroscopique et microbiologique. Respecter les codes couleur des chiffonnettes utilisées et surtout **NETTOYER DU PROPRE VERS LE SALE ET DU HAUT VERS LE BAS.**

I. LES TECHNIQUES DE NETTOYAGE

A. TECHNIQUES MANUELLES

1) Essuyage humide

Il s'effectue sur les surfaces planes et verticales et **toujours du plus propre vers le plus sale, du plus haut vers le plus bas** avec une chiffonnette imprégnée du produit ou avec une chiffonnette humidifiée par un pulvérisateur

Il faut toujours changer de chiffonnette après chaque pièce nettoyée.

2) Balayage humide

Il est régi par l'arrêté du 26/06/74 interdisant le balayage à sec dans les collectivités.

Il fixe les poussières et évite la dispersion dans l'atmosphère de particules (vecteur de germes). Il faut utiliser une gaze imprégnée à usage unique, fixée sur un balai trapèze.

Le nettoyage commence par le tour de la pièce puis du fond vers la sortie.

3) Lavage à plat :

Il se fait par pré imprégnation des bandeaux à franges avec un détergent ou un détergent/désinfectant en alternance. Il permet d'éliminer les salissures adhérentes et non adhérentes.

Le nettoyage commence par le tour de la pièce puis du fond vers la sortie. Il faut changer de bandeaux à franges à chaque pièce et tous les 20 à 25m² pour les couloirs et les grandes surfaces.

Rédaction : Superviseurs	Approbation : Direction générale
Validation : Responsable technique et Procédures	

	NETTOYAGE DES LOCAUX	Référence : P 01
		Version : 1
		Diffusion : Nov. 2020
DESTINATAIRES	Superviseurs, chefs d'équipes de nettoyage, agents de nettoyage	

B. TECHNIQUES MECANISEES

1) Aspiration

Il s'agit de procéder à l'aspiration des saletés avec un aspirateur muni de **filtre**. Cela permet d'éviter le renvoi des particules dans l'air.

2) Vapeur

C'est le nettoyage et la désinfection à la vapeur avec une centrale vapeur. (Cf. Protocole Vapeur).

3) Lavage mécanisé

Certaines surfaces ont besoin d'être nettoyées grâce à des machines. Il existe plusieurs appareils ayant des actions différentes :

- **Mini monobrosse** : entretien régulier des surfaces petites ou peu accessibles ;
- **Monobrosse** : remise en état des surfaces ;
- **Mini autolaveuse** : entretien régulier des petites surfaces.
- **Autolaveuse** : entretien quotidien des surfaces ;

II. PRODUITS UTILISES

A. DETERGENT

Produit utilisé pour le nettoyage standard des surfaces, sa composition varie avec les actions attendues.

1) Détergent alcalin (pH >7)

- Lavage des sols non protégés
- Décapage, dégraissage et récurage

Rédaction : Superviseurs	Approbation : Direction générale
Validation : Responsable technique et Procédures	

	<h2>NETTOYAGE DES LOCAUX</h2>	Référence : P 01
		Version : 1
		Diffusion : Nov. 2020
DESTINATAIRES	Superviseurs, chefs d'équipes de nettoyage, agents de nettoyage	

2) Détergent acide (pH <7)

Surfaces entartrées.

3) Détergent neutre

Entretien courant sur les surfaces.

B. DESINFECTANT

Ce produit sert à la désinfection dans des conditions définies. Il contient au-moins un principe actif doué de propriétés antimicrobiennes :

- Bactéricide (NF EN 1040)
- Fongicide (NF EN 1275) ;
- Virucide (NF T 72 180) ;
- Sporicide (NF T 72-230 ou NF T 72-231).

Sa toxicité doit être minimale pour les utilisateurs et pour l'environnement, et son agressivité la plus faible possible pour les surfaces.

C. DETERGENT / DESINFECTANT

Ce produit combine le nettoyage et la désinfection avec un pouvoir nettoyant plus faible que le détergent seul.

Afin d'éviter l'encrassement des sols, il ne doit pas être le seul produit utilisé. Il faut alterner régulièrement entre détergent seul et détergent/désinfectant (produit du jour).

Rédaction : Superviseurs	Approbation : Direction générale
Validation : Responsable technique et Procédures	

	NETTOYAGE DES LOCAUX	Référence : P 01
		Version : 1
		Diffusion : Nov. 2020
DESTINATAIRES	Superviseurs, chefs d'équipes de nettoyage, agents de nettoyage	

D. DETARTRANT

Ce produit est utilisé pour éliminer les dépôts calcaires, principalement sur les sanitaires, les robinetteries. C'est un produit acide adapté à chaque surface à traiter support, et qui doit être manipulé avec précaution et ne pas être mélangé avec un autre produit.

III. ENTRETIEN DU MATERIEL DE NETTOYAGE

Après chaque utilisation le matériel doit être nettoyé et désinfecté car il doit être stocké propre. Les franges et les chiffonnettes sont envoyés en blanchisserie professionnelle.

Les déchets doivent être éliminés selon les circuits prévus dans l'établissement ou la commune, dans le respect de l'environnement.

HYGIENE ET PROPRETE

IV. CONTROLE DES PROCEDURES

A. CONTROLE VISUEL

L'agent de nettoyage devra effectuer les contrôles visuels de chacune de ses actions au cours de chaque processus.

Le superviseur a un rôle de contrôle des actions menées par les agents de nettoyage et de leurs résultats.

B. CONTROLES ATP-METRIE /MICROBIOLOGIQUES

1) Prélèvements d'ATP-métrie :

Ce sont des contrôles ponctuels permettant d'évaluer non seulement la qualité des prestations mais de valider également les procédures mises en place.

Rédaction : Superviseurs	Approbation : Direction générale
Validation : Responsable technique et Procédures	

	NETTOYAGE DES LOCAUX	Référence : P 01
		Version : 1
		Diffusion : Nov. 2020
DESTINATAIRES	Superviseurs, chefs d'équipes de nettoyage, agents de nettoyage	

2) Prélèvements de surface

En cas d'épidémie, ce type de prélèvement permet le dépistage des réservoirs, et surtout la mise en place de mesures correctives.

V. TENUE DE PROTECTION DES AGENTS DE NETTOYAGE

- Vêtements professionnels : blouse ou tunique / pantalon, chaussures propres et adaptées à l'entretien des locaux ;
- Les ongles sont courts et sans vernis et les bijoux sont retirés en service hospitalier ;
- Les cheveux longs sont attachés ;
- **Le port des gants à usage unique est indispensable.**

VI. DÉFINITIONS / ABRÉVIATIONS

Bionettoyage : ensemble des opérations visant à réduire ou éliminer les micro-organismes sur les surfaces de manière à les ramener au niveau cible requis (NF X 50-790). Applicable aux zones à risques, il réunit le nettoyage et l'application finale d'un désinfectant. Il tend à l'élimination du biofilm.

Biofilm : ensemble de micro-organismes et de leurs sécrétions macromoléculaires qui sont présents sur la surface des matériaux (ASPEC).

Désinfection : opération au résultat momentané, permettant d'éliminer ou de tuer les microorganismes et/ou d'inactiver les virus indésirables portés sur des milieux inertes contaminés en fonction des objectifs fixés. Le résultat de cette opération est limité aux micro-organismes présents au moment de l'opération (NF T 72 101). C'est détruire les micro-

Rédaction : Superviseurs	Approbation : Direction générale
Validation : Responsable technique et Procédures	

	NETTOYAGE DES LOCAUX	Référence : P 01
		Version : 1
		Diffusion : Nov. 2020
DESTINATAIRES	Superviseurs, chefs d'équipes de nettoyage, agents de nettoyage	

organismes présents sur une surface inerte en les mettant au contact d'un milieu hostile : le désinfectant à une concentration adéquate et pendant un temps donné, sans nuire ni au support, ni au personnel qui manipule le produit.

Détergent : produit dont la composition est spécialement étudiée pour le nettoyage (NF EN ISO 862). Ses spécifications sont définies par son pouvoir mouillant, dispersant, séquestrant, anti-redéposition.

Nettoyage : consiste à éliminer des surfaces ou des objets sans les endommager, les déchets, et les souillures adhérentes ou non.

VII. ANNEXES

- Fiche technique Entretien des abords
- Fiche technique Entretien des ascenseurs
- Fiche technique Entretien des bureaux
- Fiche technique Entretien des circulations
- Fiche technique Entretien des sanitaires
- Fiche technique Entretien des locaux techniques
- Protocole de Bionettoyage à la vapeur
- Protocole Désinfection covid 19

services aux entreprises

www.mgsteco.com

Rédaction : Superviseurs	Approbation : Direction générale
Validation : Responsable technique et Procédures	

	NETTOYAGE DES LOCAUX	Référence : P 01
		Version : 1
		Diffusion : Nov. 2020
DESTINATAIRES	Superviseurs, chefs d'équipes de nettoyage, agents de nettoyage	

VIII. BIBLIOGRAPHIE

Directive européenne du 14 juin 1993 : les produits désinfectants sont intégrés dans les dispositifs médicaux

Normes EN : Normes européennes permettant l'harmonisation entre les pays et remplaçant les normes AFNOR.

Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France, **Les 100 recommandations B.E.H. juin 1992**

Le marquage CE : Reconnaissance d'une démarche initiée par l'entreprise ayant pour objectif la protection des patients et des utilisateurs. Il est basé sur un système d'assurance qualité portant sur l'ensemble des processus, du développement à la mise en service d'un produit. Il traduit la conformité des produits aux normes européennes.

M.C. Glenat, J.P. Guignard, G. Riondet, P. Manillier, H. De Ligt, N. Le Cavorzin - édit. Hospitalières, **Guide pratique Décontamination, Bionettoyage, Désinfection, Stérilisation**

Groupe Permanent d'Etude des Marchés d'Equipement et de Fournitures des Centres de Soins et des Laboratoires (G.P.E.M./S.L.), **Guide du Bionettoyage : recommandation n° E 1-90**

services aux entreprises

www.mgsteeco.com

Rédaction : Superviseurs	Approbation : Direction générale
Validation : Responsable technique et Procédures	